L’école de musique et de théâtre



Dans le cadre de sa politique culturelle, la ville permet à chacun d’accéder à la pratique musicale et à la culture, par le biais de cours de musique et de théâtre, auprès de professeurs expérimentés. Des stages et des activités culturelles sont également proposés durant les vacances scolaires.

L’école accueille tous les artistes amateurs qui souhaitent bénéficier de cours individuels et collectifs, dans le cadre des missions suivantes : Dispenser un enseignement musical spécialisé, former de futurs musiciens amateurs ou professionnels en favorisant les pratiques collectives et la participation aux événements culturels de la ville (scène ouverte, jam, fanfare, chorale). Faire découvrir les différentes influences musicales : classique, traditionnelle, actuelle, jazz...

Inscription

L’inscription comprend le cours de pratique instrumentale, le cours de formation musicale (solfège) et la participation à un atelier de pratique collective. Les cours peuvent durer 20, 30 ou 40 minutes, en fonction du niveau de l’élève et sont divisés en deux cycles.

Les cours de musique et de théâtre sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

Liens utiles
L'espace Marc Steckar
Les premiers apprentissages de la musique